



#### ATELIER 4 : Concevoir, réaliser des aménagements durables et des éco-quartiers

Apporter les repères nécessaires pour réussir la conception d'opérations d'aménagement intégrant les principes du développement durable.

Pour Gilles Gallichet de l'agence d'assistance à maître d'ouvrage SIAM, la ville redevient un sujet politique. Si les élus ont conscience de leur responsabilité par rapport aux générations futures, les opérations d'aménagement ne doivent plus être des actions subies, mais des projets maîtrisables en relevant trois défis majeurs : la formation et le conseil, la maîtrise foncière et l'ingénierie financière des projets. Michel Nicolet (Groupe Etudes Nicolet) voit lui l'aménagement d'un territoire comme un acte de réconciliation de l'homme avec la biodiversité. Il lui paraît ainsi primordial de préserver la créativité tout au long du projet, d'initier de la concertation entre les acteurs de l'aménagement et de partager la vision transversale du développement durable. L'éco-quartier du Moulin Apparent à Poitiers ou l'aménagement du centre-bourg de Vouillé présenté par son maire, Stéphane Pierron, constituent ainsi deux exemples de ces nouvelles pratiques d'urbanisme durable.



Deux applications sont enfin présentées : un outil de simulation pour mesurer les impacts environnementaux de différents scénarios d'un projet urbain et une solution de recyclage de matériaux pour des voiries et réseaux économes en matières premières et énergies.

**Deux professionnels de l'aménagement opérationnel nous proposent leurs analyses des nouvelles pratiques d'urbanisme durable qui se dessinent aujourd'hui, tandis qu'un maire d'une commune de 3000 habitants souligne toute l'importance d'une volonté politique constante pour conduire une démarche participative et réaliser des projets urbains de qualité.**

**Deux applications font l'objet d'un zoom : un outils de simulation pour mesurer les impacts environnementaux de différents scénarios d'un projet urbain d'une part, une solution de recyclage de matériaux pour des voiries et réseaux économes en matières premières et énergies d'autre part.**

Gilles GALLICHET de l'Agence d'assistance à maître d'ouvrage SIAM, à l'issue d'un exposé illustré de plusieurs projets, tire les principaux enseignements des avancées actuelles :

- **La « ville » redevient un sujet politique**, au sens noble du terme, pour laquelle les maires créent un véritable dialogue, organisent le débat public et s'impliquent totalement, y compris, et c'est un fait nouveau, dans les petites communes. Ce mode de gouvernance est une nécessité pour faire émerger des projets de qualité.
- Le Plan Local d'Urbanisme n'est que l'amorce de **l'acte capital d'urbaniser et d'aménager** qui, lui, va réellement transformer, non seulement la physionomie de la commune concernée, mais également les rapports sociaux.
- **Les élus dans leur grande majorité ont conscience de la responsabilité** qu'ils doivent assumer par rapport aux générations futures, de ne pas dilapider le capital foncier et naturel du territoire dont ils ont la charge.

- Les opérations d'aménagement ne doivent plus être des actions subies par les communes, mais des **projets maîtrisables**, si l'on s'en donne les moyens, notamment en relevant trois défis majeurs : **la formation et le conseil, la maîtrise foncière et l'ingénierie financière des projets**

Pour Michel NICOLET, du Groupe Etudes Nicolet, aménager un territoire est d'abord **un acte de réconciliation de l'homme avec la biodiversité** ; les outils opérationnels mis en œuvre devront être respectueux de l'environnement. La stratégie d'aménagement se concrétise dans **une charte** établie par chaque territoire.

Dans sa pratique professionnelle, il lui paraît très important :

- de ne pas subir la tyrannie de l'urgence et de préserver **la créativité tout au long du projet**,
- de faire en sorte que les acteurs de l'aménagement s'approprient pleinement le projet et se concertent pour apporter **les solutions concrètes attendues** par les élus et les habitants,
- de partager **la vision transversale** du développement durable.

**L'éco-quartier du Moulin Apparent à Poitiers** procède d'une vision globale du secteur nord de l'agglomération, de ses relations avec son environnement, de ses dynamiques internes. **Lauréat de l'appel à projet 2009 du Ministère du Développement Durable dans la catégorie Eco-construction**, le projet vise à réconcilier les différents types de mobilités en dépassant les coupures existantes, à organiser véritablement l'espace public et à y créer du lien social.

Stéphane PIERRON, maire de Vouillé (79) met en relation **le succès de l'aménagement de son centre bourg avec la qualité du processus de concertation mis en place** : débattre avec les partenaires potentiels de l'idée du projet sans plan préétabli, les accompagner pour qu'ils expriment leurs besoins et les articuler avec ceux de la municipalité, contractualiser les engagements réciproques de la commune et des commerçants relocalisés sur le site.

Jacques CHAUVE, GDF SUEZ présente **un outil d'évaluation environnementale** des projets d'aménagement qui a été élaboré par le département R&D de sa société, et qui est au croisement d'une analyse de cycle de vie **(ACV)** et d'une analyse de flux de matière et d'énergie **(AFME)**. L'objectif est d'apporter une meilleure lisibilité aux maîtres d'ouvrage et de les aider à prendre leurs décisions.

Hervé BIZIEN rappelle que le Plan Bâtiment Grenelle prévoit la réduction de l'impact des travaux de voirie et de réseaux sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effets de serre. **L'éco-conception des chantiers** porte en particulier sur

- le recyclage des **matériaux de déconstruction routière** dans la fabrication d'enrobés bitumineux
- la fabrication **d'enrobés semi-tièdes et tièdes**, moins consommateurs d'énergie et améliorant les conditions de travail des ouvriers sur les chantiers.

-----  
----